Après la prise d'otages

Face à la détresse des migrants, les moyens manquent

Souvent traumatisés par leur parcours, les requérants d'asile doivent aussi affronter l'angoisse constante d'un possible départ. Une incertitude qui pèse.

Fabien Lapierre

La psychiatre Felicia Dutray en consultation dans les bureaux de l'association Appartenances à Lausanne. C'est l'une des principales portes d'entrée pour les migrants en souffrance psychologique, avec des antennes à Vevey et Yverdon. ODILE MEYLAN

Un migrant aux pensées suicidaires, en pleine crise, séquestre les treize passagers d'un train régional. Cas exceptionnel, la prise d'otages d'Essert-sous-Champvent s'est soldée dramatiquement par la mort du Kurde iranien Qader B. le 8 février. Ce fait divers interroge forcément, de façon plus générale, quant à la situation psychologique des requérants d'asile, ainsi qu'à leur prise en charge.

Étonnamment, à une époque où l'on quantifie tout, d'autant plus quand de l'argent public paie les soins, «il n'existe aucune donnée représentative sur l'état de santé mentale des réfugiés et des demandeurs d'asile en Suisse», relevait une étude alémanique publiée dans «BMC Psychiatry» en 2020. Or, le rapport qualifie cette population de «très vulnérable en raison de la forte prévalence d'expériences stressantes avant, pendant et après leur fuite».

30'000 migrants en souffrance?

Cette recherche évaluait que plus de 30'000 migrants seraient touchés par au moins une des affections mentales les plus communes: dépression, syndrome de stress post-traumatique et troubles de l'anxiété. Mais «seule une minorité présente toutefois des maladies psychiques nécessitant des interventions psychiatriques hautement spécialisées», selon un rapport d'Interface Politikstudien envoyé la même année à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

«Les migrants arrivent en grande majorité traumatisés, atteste la militante de longue date Graziella de Coulon, membre du collectif Droit de rester. Ils espèrent être au bout du parcours et pouvoir se reconstruire tranquillement, mais ils sont plongés dans l'angoisse constante d'un renvoi. La nuit dans les centres d'hébergement de l'EVAM, tout monde se réveille au moindre bruit et court à la fenêtre voir si la police vient pour les arrêter. Le système participe, voire augmente leurs problèmes psychologiques. On les pousse à la folie!»

«Les requérants sur qui pèse une menace de renvoi sont souvent dans un grand désespoir et certains nous parlent d'idées suicidaires, atteste Felicia Dutray, médecin psychiatre et responsable de la Consultation Psychothérapeutique pour Migrant·es de l'association Appartenances. Ils disent préférer s'ôter la vie ici plutôt que d'affronter à nouveau leurs bourreaux ou les difficultés qu'ils ont fuies.»

Il n'est pas rare que les membres du collectif Droit de rester reçoivent des appels de détresse nocturnes. «Dans le meilleur des cas, ils sont conduits aux urgences psychiatriques. Mais d'autres passent à l'acte», déplore Graziella de Coulon.

Selon la praticienne Felicia Dutray, «les migrants vivent une déshumanisation de leur vécu quand on leur fait comprendre qu'on ne les croit pas. L'attente aggrave le tout. Ces conditions ne sont pas optimales pour réaliser un suivi avec une personne fortement traumatisée.» Elle juge cependant que «l'hétéroagressivité, comme une prise d'otages, est heureusement très rare».

En terre vaudoise, l'association Appartenances est l'une des principales portes d'entrée pour les migrants en souffrance psychologique, que lui adresse notamment l'Unité de soins aux migrants (USMI), qui intervient dans les centres de l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) *(lire encadré)*.

L'an passé, un nombre record de 1100 requérants d'asile de tous âges (sur un total de 12'662 à charge du Canton de Vaud) ont bénéficié d'une ou plusieurs consultations psychothérapeutiques assurées sur l'un des trois sites d'Appartenances à Lausanne, Vevey et Yverdon-les-Bains, contre 800 en 2021. La structure s'appuie sur une équipe de 20 psychologues, psychiatres et médecins assistants, rompue aux entretiens transculturels avec interprètes. Mais est-ce suffisant, compte tenu de la fragilité de cette population?

Voir un psy est stigmatisant pour certains

«La qualité des prises en charge est tout à fait correcte, mais leur nombre n'est pas suffisant, apprécie Felicia Dutray. Malheureusement, on ne peut pas répondre à toutes les demandes. Il faudrait davantage de professionnels, or nous peinons à recruter un pédopsychiatre depuis un an alors que des enfants auraient besoin d'un suivi. On manque aussi de psychologues psychothérapeutes qualifiés dans le domaine de la migration. Le travail parmi les migrants intéresse peu de personnes. Enfin, nos subventions ne suivent pas aussi rapidement que nécessaire l'évolution de la demande.»

Si les moyens humains et financiers ne sont pas pléthoriques, il arrive aussi que des migrants en détresse psychologique rechignent à être accompagnés. «Certains n'ont pas envie de voir un psy, car dans leur culture d'origine, c'est quelque chose de stigmatisant. Dans de nombreux pays, ces soins-là ne sont pas accessibles ou ne concernent que de graves maladies psychiques. Ils ne savent pas toujours qu'un suivi psychothérapeutique pourrait les soulager.»

Des réseaux spécialisés pour les migrants en détresse

● Lorsqu'un requérant d'asile est attribué au canton de Vaud, il bénéficie dans «les semaines qui suivent son arrivée» d'un premier bilan de santé – plus de 1500 l'an passé – menés par les neuf **Unités de soins aux migrants** (USMI, pilotées par Unisanté). Ce bilan s'attache notamment à détecter des problèmes psychologiques. Les USMI mènent encore des consultations de suivi en première ligne, plus de 7500 en 2023. Les écoles émettent pour leur part des signalements concernant les mineurs.

«Les requérants d'asile qui présentent des difficultés psychiques sont orientés vers des professionnels de la santé mentale notamment le département de psychiatrie du **CHUV** *(ndlr: dont sa section Psy&Migrants)*, la **Fondation de Nant**, l'association **Appartenances** et des **cabinets privés**, nous indique le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS). En parallèle, un réseau d'associations actives dans le domaine de la **santé mentale communautaire** complète l'offre.»

Impossible également dans le canton de Vaud de quantifier les migrants en souffrance psychologique. «Les manifestations des problèmes psychiques peuvent prendre plusieurs formes cliniques, ce qui complique parfois la pose d'un diagnostic», explique le DSAS. À noter que les frais médicaux ne sont pas un frein à la consultation, puisque l'ensemble est à la charge de l'EVAM. Mais en fonction de ses moyens financiers, le bénéficiaire peut payer tout ou partie de son forfait médical.

À Genève, canton d'attribution du preneur d'otages, l'Hospice général nous précise que le **Programme santé migrants** (PSM) mis en œuvre par les Hôpitaux universitaires (HUG) «repère et identifie les problèmes de désordres post-traumatiques et les abus de substances le plus tôt possible chez les migrants, en mettant en place un programme d'identification mieux adapté, avec un diagnostic psychiatrique précoce et un suivi systématique».

En cas de comportement inquiétant d'un migrant, il existe «la possibilité de contacter le médecin traitant, un **Centre ambulatoire de psychiatrie et de psychothérapie intégré**, le PSM ou les **urgences psychiatriques** en cas de décompensation violente», détaille le responsable médias Bernard Manguin. **FLA**